

<https://47.snuipp.fr/Resultats-des-permutations-informatisees-2022>



Résultats des permutations informatisées 2022

- Paritarisme - Mouvement national -

Date de mise en ligne : mercredi 9 mars 2022

Dernière mise à jour : 9 mars 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

144 collègues ont effectué une demande pour partir du Lot-et-Garonne : 25 obtiennent satisfaction.
309 demandes pour entrer en Lot-et-Garonne : 35 le rejoignent.

En 2021, il y avait eu 22 départs pour 27 arrivées.

Le taux de satisfaction pour sortir du département s'élève donc à un peu plus de 17 % cette année.

Sommaire

- [Pour les entrants en Lot-et-Garonne](#)
- [Les statistiques des sortants du \(...\)](#)
- [Les statistiques nationales](#)
- [Tous les chiffres ... connus](#)

- Vous trouverez ci-dessous les statistiques sur les barèmes des permutations informatisées tels qu'ils sont affichés sur le site du ministère le 9 mars 2022.

- Pour les collègues qui quittent le département, voir les coordonnées des sections départementales du SNUipp-FSU :

[Les sections départementales du SNUipp-FSU](#)

Rappel : les collègues changeant de département par les permutations/mutations informatisées doivent participer à la première phase du mouvement de leur département d'accueil.

Il leur faut donc contacter au plus vite les services de leur future Dsden.

- Pour les collègues n'ayant pas obtenu satisfaction, voir l'article qui explique la marche à suivre pour les demandes d'exeat :

[Exeats/Ineats](#)

Rappel : nous ne pouvons plus publier les informations détaillées comme les années antérieures.

Nous ne disposons que des informations publiées sur le site du MEN :

<https://www.education.gouv.fr/carte...>

Pour les entrants en Lot-et-Garonne

- Contactez-nous dès que possible pour que nous vous conseillions sur les démarches du mouvement départemental.
- Contactez également le service des personnels à l'Inspection académique :

<https://www.ac-bordeaux.fr/ressourc...>

Les statistiques des sortants du Lot-et-Garonne

Le taux de satisfaction remonte tout doucement, on est encore loin des taux de satisfaction de ces dix dernières années.

[https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L174xH92/taux_satisf_47_2022-43764.svg]

Les statistiques nationales

17 462 demandes de permutations, pour 3 570 collègues qui obtiennent satisfaction.

Avec un taux de 20,44 %, la proportion de demandes satisfaites descend à son niveau le plus bas depuis 15 ans.

En 2005, le taux de satisfaction s'établissait à 42,74% !

[https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L152xH54/taux_satisf_nat_2022-dd282.svg]

Tous les chiffres ... connus

Dans le fichier ci-dessous, vous trouverez pour chaque département l'ensemble des chiffres publiés par le ministère (<https://www.education.gouv.fr/carte...>).

Les calculs des taux et ratio sont ajoutés par nos soins.

Pour les barèmes, seuls ceux de la phase « mutation » sont publiés par le ministère.

Rappel :

Phase mutation : à l'issue de cette phase, au sein de chaque département, l'équilibre entrants/sortants est à zéro.

Phase permutation : en fonction du calibrage demandé par les IA, des entrants ou des sortants supplémentaires peuvent s'ajouter.